

BUREAU FEDERAL

Réunion du 27 Août 2016 au Pic du Midi

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA et M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY, Sébastien DIOT et Gilles THOMAS.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-08-27 4 BF 3x3 - Point mi-saison
	2	2016-24-08-BF-Modification Challenges licencié(e)s- Présentation BF-VFIN
	3	2016-08-26 1 BF FFBB délégation haut niveau VF
	4	2016-08-27 BF 4-Délégation Jeunesse-Rapport annuel 2014-2015 VFIN

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Fédéral dans ce cadre magnifique. Il rappelle que cela fait plus d'un an que nous avons bloqué cette date pour profiter de ce site très prisée en période estivale, un moyen de remercier l'équipe du Bureau Fédéral pour leur investissement au service du basket français. Il informe que des élus locaux ont été invités à participer au dîner du samedi soir.

2. Présidence.

a. Bilan Jeux Olympiques

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur les Jeux Olympiques. Un mois avant le début des Jeux, aucune des deux équipes n'était qualifiée. Nous avons fait le choix d'organiser le TQO féminin pour donner toutes les chances à l'équipe féminine qui s'est facilement qualifiée. L'équipe masculine a dû gagner son ticket à Manille, lors d'un tournoi très relevé. Sur les deux autres plateaux, la Serbie s'est qualifiée facilement et l'Italie a échoué au bénéfice de la Croatie. La France fait partie des rares (4 en tout) nations ayant qualifié ses deux équipes en 2012 et 2016.

La deuxième préparation, entre les TQO et les Jeux, a été très délicate, jusqu'à perdre Céline DUMERC sur blessure.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants et encourageants pour les bleues, 4^{ème} meilleure nation aux Jeux

Les résultats obtenus par les bleus sont identiques à ceux de 2012. Nous pouvons regretter la manière contre l'Espagne, sincèrement plus forte que la France sur le tournoi.

Patrick BEESLEY insiste sur le déroulé de l'année et pense qu'il ne faut pas banaliser les événements. Il fait part d'une grande satisfaction concernant l'Equipe de France Féminine, avec la bonne intégration des jeunes qui ont pu se révéler tout au long de la compétition.

La préparation de l'Equipe Masculine n'a pas été des plus simples. Il faut regarder ce qu'il s'est passé dans l'ensemble de la compétition.

Le Ranking Mondial après les Jeux Olympiques:

- 3^{ème} pour les féminines.
- 4^{ème} pour les masculins.
- 3^{ème} au cumulé

Il faut continuer à travailler pour faire progresser toute la filière.

Jean-Pierre SIUTAT confirme le souhait d'organiser une rencontre pour le jubilé de Tony PARKER, Florent PIETRUS et Mickael GELABALE et précise qu'une étude est en cours.

Jean Pierre SIUTAT et Patrick BEESLEY confirment leur volonté de faire confiance à Vincent COLLET pour diriger l'Equipe de France dans le cadre de la prochaine olympiade. Ce dernier reste le coach le plus titré de l'histoire du Basket, et sa parfaite connaissance du fonctionnement de la sélection nationale lui permet de se projeter rapidement vers l'avenir.

b. Bilan Olympiade 2012-2016 et orientations 2016-2020

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la tenue de l'Assemblée Générale en octobre. Le bilan de cette olympiade est très positif. L'avenir s'écrira autour :

- D'un nouveau projet pour les équipes nationales,
- De la mise en œuvre de notre réforme territoriale,
- Du développement du 5x5, mais également de toutes les autres pratiques autour du basket (3x3, basket santé, basket pour tous),
- De l'évolution de la cellule Club autour des nouveaux modèles sociétaux.

Jean-Pierre SIUTAT propose de rencontrer et solliciter la plupart des dirigeants afin de construire une équipe fédérale en phase avec les enjeux évoqués.

c. Point à l'International

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur le conflit FIBA – ECA

d. Officiels français sollicités par ECA

Jean-Pierre SIUTAT informe que ECA a sollicité trois officiels français. Un débat s'instaure Les trois officiels seront prévenus individuellement de la teneur des débats.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Demande de dérogation du club de Feytiat pour une licence AS HN.

Stéphanie PIOGER expose la demande du club de FCL Feytiat et du club de Roanne BF pour une demande de dérogation pour une licence AS HN pour la joueuse Alizée GIRARDET (née le 02/07/1996), pour jouer la première partie de saison en NF1 avec le club de FCL Feytiat, puis la seconde partie avec Roanne BF en LF2.

Une discussion s'engage.

Pour rappel, la licence AS HN est une dérogation aux règlements permettant à un licencié d'évoluer au sein de plusieurs entités lors d'une même saison sportive.

Elle est conditionnée au respect de plusieurs conditions, et notamment à un critère d'âge (avoir moins de 20 ans au 1er janvier de la saison sportive en cours) que ne satisfait pas la joueuse, âgée de 21 ans au 1er janvier 2017.

Compte tenu de la distance éloignée des deux villes (plus de 300 kilomètres) et des autres alternatives offertes par les règlements généraux (notamment la délivrance d'une licence T), le Bureau ne souhaite pas déroger à la règle.

Le Bureau Fédéral refuse la demande de dérogation, à l'unanimité des membres présents.

b. Demande de remise de peine de deux licenciés de Mayotte.

Stéphanie PIOGER expose la demande reçue par courriel le 17 août 2016, les licenciés requérants ont transmis leurs observations afin de motiver leur demande de remise de peine. En effet, Messieurs ABDOURAHAMANE et RABEKOTO YERISON expliquent ainsi qu'ils ont été suspendus pour une durée d'un an, et qu'à ce jour, ils ont purgé dix mois et sept jours de cette peine. Ces derniers, ainsi que leur club, reconnaissent les sanctions et s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour éviter des sanctions similaires à l'avenir. Messieurs ABDOURAHAMANE et RABEKOTO YERISON sollicitent ainsi la présente demande de remise de peine afin de pouvoir débiter avec leur club la saison 2016/2017.

Une discussion s'engage.

Le Bureau relève que les décisions de suspensions (confirmées en conciliation par le CNOSF et non contestées par les requérants) sanctionnaient des faits graves de menaces envers officiels et un envahissement du terrain.

Le Bureau Fédéral refuse la remise de peine, à l'unanimité des membres présents.

c. Demande de remise de peine M. BIA.

Stéphanie PIOGER informe que Monsieur Arnaud BIA demande une remise de peine, sur la suspension de trois ans, dont dix-huit mois avec sursis, qui lui a été infligée.

Une discussion s'engage.

Conformément à l'article 637.1 des Règlements Généraux de la FFBB, une demande de remise de peine est recevable si le licencié n'a pas été sanctionné pour fraude, violence caractérisée ou dopage, qu'il a effectué au moins la moitié de sa peine et que sa décision n'a pas été étendue.

Monsieur BIA, qui a purgé plus de la moitié de sa suspension laquelle n'a pas été étendue, a fait l'objet d'une suspension, notamment, pour avoir fraudé sur l'identité de l'un de ses jeunes joueurs (art. 609.4 Règlements Généraux FFBB). Il n'entre donc pas dans le champ de l'article 637.

Le Bureau Fédéral refuse la remise de peine, à l'unanimité des membres présents.

d. Conciliations.

i. ESB Perpignanais

Stéphanie PIOGER expose le dossier et rappelle que le club requérant conteste la décision du Bureau Fédéral du 10 Juin 2016, lui refusant le transfert des droits sportifs et administratifs du Perpignan Basket. Le conciliateur propose à l'ESB Perpignanais de s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition du conciliateur, à l'unanimité des membres présents.

ii. Mrs PASTOR et ESTEBAN

Stéphanie PIOGER expose les deux dossiers :

M. PASTOR conteste la décision du 19 Mai 2016, par laquelle la Chambre d'Appel de la FFBB a confirmé la décision de la Commission Fédérale de Discipline du 19 Février 2016 ayant prononcé sa radiation avec demande d'extension de peine aux fédérations affinitaires.

Le conciliateur propose à Monsieur PASTOR de s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition du conciliateur, à l'unanimité des membres présents.

M. ESTEBAN conteste la décision du 19 Mai 2016, par laquelle la Chambre d'Appel de la FFBB a confirmé la décision de la Commission Fédérale de Discipline du 19 Février 2016 ayant prononcé sa radiation avec demande d'extension de peine aux fédérations affinitaires.

Le conciliateur propose à la FFBB de substituer une sanction de suspension d'une durée de huit ans à la sanction de radiation infligée à Monsieur ESTEBAN par la Chambre d'Appel le 19 Mai 2016.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition du conciliateur, à l'unanimité des membres présents.

- e. Nouveauté sur le certificat médical et information publication du nouveau règlement disciplinaire type des fédérations sportives.

Stéphanie PIOGER indique que des évolutions sont apportées sur le certificat médical. Celui-ci sera désormais valable trois ans. Une note explicative va être adressée aux structures, après prise d'information sur la rétroactivité de cette nouvelle règle.

Stéphanie PIOGER communique les dernières modifications :

- Evolution du règlement disciplinaire, qui sera mis en application au 1^{er} Juillet 2017.
- Il faudra revoir les compositions de nos organismes disciplinaires.

Le nouveau règlement disciplinaire, qui a des impacts importants sur notre pratique, sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 15 Octobre 2016 à Dijon.

Le Bureau fédéral décide que le règlement disciplinaire sera désormais adopté par le Comité Directeur de la Fédération.

En conséquence, les statuts doivent être modifiés. Cette modification sera présentée à l'Assemblée Générale de Dijon.

Une présentation plus précise sera également faite lors du séminaire d'accompagnement des dirigeants de Janvier 2017.

- f. Demande d'affiliation de l'association Camps du Lac d'Annecy.

Stéphanie PIOGER expose le dossier de demande d'affiliation de l'association sportive Camps du Lac d'Annecy. Les documents transmis ne sont pas complets. Après une recherche rapide, il semble que cette association ait pour seul objet l'organisation de camps de basket. En l'état, la demande d'affiliation ne peut qu'être refusée.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral refuse l'affiliation de l'Association Camps du Lac d'Annecy, à l'unanimité des membres présents.

Il est nécessaire de faire consolider l'étude des demandes d'affiliation.

Par ailleurs, une étude est demandée afin de connaître les suites données aux demandes d'ouverture de dossiers disciplinaires transmis par le Secrétaire Général et le Président Fédéral à la Commission Fédérale de Discipline.

4. Direction Générale / Direction Technique.

- a. Résultats des équipes de France.

Patrick BEESLEY communique un bilan des campagnes d'Eté des Equipes de France. Il est important de prendre en considération les résultats des équipes, mais surtout le ranking obtenu par celles-ci.

Equipes de France Féminines :

- U16 : 3^{ème} au Championnat d'Europe à Udine (Italie) du 6 au 14 août 2016
- U17 : 8^{ème} au Championnat du Monde à Saragosse (Espagne) du 22 juin au 2 juillet 2016
- U18 : Médaille d'Or au Championnat d'Europe à Sopron (Hongrie) du 23 au 31 juillet 2016
- U20 : 6^{ème} au Championnat d'Europe à Matosinhos (Portugal) du 9 au 17 juillet 2016
- Seniors Féminines : 4^{ème} aux Jeux Olympiques de Rio

Equipes de France Masculines :

- U16 : 6^{ème} au Championnat d'Europe à Radom (Pologne) du 12 au 20 août 2016
- U17 : 6^{ème} au Championnat du Monde à Saragosse (Espagne) du 23 juin au 3 juillet 2016
- U18 : Le Championnat d'Europe initialement prévu à Samsun (Turquie) du 30 juillet au 7 août 2016 a été annulé pour des raisons de sécurité.
- U20 : 13^{ème} au Championnat d'Europe à Helsinki (Finlande) du 16 au 24 juillet 2016

- Seniors Masculins : L'Equipe de France a été battue par l'Espagne en ¼ de Finale des Jeux Olympiques de Rio.

Les équipes ont dû faire face à de nombreux forfaits et désistements. La Direction Technique Nationale va se pencher sur les dossiers et faire une proposition au Bureau Fédéral.

5. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

- a. Dossier Mulhouse.

Alain SALMON explique que le club n'est pas en règle avec la trésorerie fédérale. Un délai supplémentaire leur avait été accordé, mais celui-ci n'a pas été respecté.

Une discussion s'engage.

Un courrier sera adressé aux collectivités territoriales pour les sensibiliser sur le dossier. Un contact sera pris avec le club afin que celui-ci se mette rapidement en règle.

Un groupe de travail sera mis en place pour proposer des sanctions applicables à d'autres cas similaires.

- b. Appel à candidatures phases finales.

Alain SALMON demande que le même processus que l'année dernière soit appliqué.

Validation du Bureau Fédéral, avec le souhait que chaque nouvelle région accueille une phase finale.

- c. Indemnités d'arbitrages Ligues et Comités – Point de situation

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'une information avait été adressée à toutes les structures (Ligues et Comités). Devant le peu de réponses obtenues, une relance aux structures pour une réponse au 15 septembre 2016, sera faite la semaine prochaine.

- d. Point étape de la saison 3X3.

Sébastien DIOT communique un point étape de la saison 3x3 (Annexe 1).

- e. Point de situation « Applications FFBB Citoyen ».

Gérald NIVELON fait une démonstration de l'application Android « FFBB Citoyen ».

- f. Challenge du licencié – Proposition de modifications.

Sébastien DIOT expose le projet de modifications du Challenge du/de la licencié(e) (Annexe 2).

6. Secrétariat Général.

- a. Extranet FFBB – Point sur l'avancement des travaux.

Thierry BALESTRIERE expose le projet de mise en œuvre du Système d'Information Extranet de la FFBB. L'ouverture du service est prévue pour Janvier 2017.

- b. Assemblée Générale FFBB – Point de situation

Thierry BALESTRIERE précise qu'il manque encore certains rapports à ajouter au Rapport Moral qui sera présenté à l'Assemblée Générale du 15 Octobre 2016 à Dijon.

Il communique le rétro planning des candidatures pour l'Assemblée Générale Elective du 15 Octobre 2016 et informe qu'une note d'information apportant des précisions sera adressée prochainement aux structures.

- c. Réunions Charte d'Engagement des Clubs

Thierry BALESTRIERE rappelle que les réunions de la Charte d'Engagement des clubs sont programmées les 10 Septembre 2016, 17 Septembre 2016 et 8 Octobre 2017 :

	N°	LIGUE	Représentant Bureau Fédéral
10/9	19	ILE DE FRANCE	Jean-Pierre SIUTAT
	01	ALPES	Gérald NIVELON
17/9	03	AQUITAINE	Thierry BALESTRIERE
	04	PAYS DE LA LOIRE	Jean-Marc JEHANNO
	05	AUVERGNE	Jean-Pierre HUNCKLER
	07	BRETAGNE	Philippe LEGNAME
	10	COTE D'AZUR	Pierre COLLOMB
	12	FRANCHE COMTE	Stéphanie PIOGER
	14	LIMOUSIN	Cathy GISCOU
	17	NORMANDIE	Jean-Pierre SIUTAT Jean-Yves GUINCESTRE
	21	POITOU CHARENTES	Alain SALMON
	24	CORSE	Nathalie LESDEMA
	8/10	02	ALSACE
06		BOURGOGNE	Gérald NIVELON
08		CENTRE	Thierry BALESTRIERE
09		CHAMPAGNE ARDENNE	Alain SALMON
11		NORD PAS DE CALAIS	Jean-Pierre SIUTAT
13		LANGUEDOC ROUSSILLON	Nathalie LESDEMA
16		LYONNAIS	Stéphanie PIOGER
15		LORRAINE	Jean-Pierre HUNCKLER
20		PICARDIE	Jean-Marc JEHANNO
22		PROVENCE	Pierre COLLOMB
23		PYRENEES	Cathy GISCOU

7. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 3).

b. Evolution du format de la NM1

Philippe LEGNAME expose le premier projet d'évolution du format de la NM1.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite poursuivre l'étude en y intégrant la Ligue Nationale de Basketball et les clubs concernés.

8. Délégation aux Territoires.

a. Point général

Sébastien DIOT informe que de nombreuses réunions de commissions sont programmées en septembre prochain.

Il souligne le travail de la Commission Salles et Terrains, avec un gros travail réalisé auprès des clubs afin d'assurer le classement adéquate ou les dérogations nécessaires pour les salles accueillant des matchs de championnat de France

9. Délégation à la Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Projet ballons : plus de 32.000 ballons commandés. La distribution est prévue fin novembre 2016, avec des ballons T5 en caoutchouc et des T6 et T7 en cuir.
- Répartition en cours de la dotation ballons Molten.
- Travaux de communication sur l'Open de la Ligue Féminine de Basket, l'Assemblée Générale de la FFBB à Dijon et les rencontres des fenêtres des Equipes de France Féminine.
- Ouverture du vote au public pour le Trophée Alain GILLES à compter du 29 Août 2016.
- Finalisation du livre hommage à Tony PARKER, qui paraîtra en Novembre 2016.
- Mise en ligne de la série réalisée sur l'Equipe de France et la génération PARKER.
- Négociations en cours au niveau des partenariats.

10. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- Forum MiniBasket : 110 stagiaires sont actuellement regroupés à Caen, avec de nombreux nouveaux participants. Il y a eu un problème de logistique (panne électrique sur le site) avant l'ouverture du Forum. L'hébergement a donc été déplacé. En remerciant le Comité Départemental du CALVADOS pour sa réactivité et son efficience.
- Plateforme OBE : redémarrage -au 1^{er} Septembre 2016.
- Réunion le 22 septembre prochain avec les partenaires éducatifs.
- L'année 2016-2017 sera consacrée par le Ministère de l'Education Nationale comme l'année de l'Olympisme. Des actions seront envisagées avec nos partenaires dans le cadre de ce dispositif.



b. Evaluation des programmes de fidélisation.

Cathy GISCOU expose le rapport annuel de la Délégation Jeunesse (Annexe 4).

Les cartes seront à la disposition des Comités Départementaux et Ligues lors du Forum de l'AG – Stand Jeunesse.

11. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Euro 2015 : le dossier est clôturé.
- TQO Féminin : le bilan est réalisé avec un déficit réduit par rapport au prévisionnel.
- Match France Serbie : le bilan est présenté à l'équilibre.
- Résultat positif de la rencontre de l'Equipe de France à Pau.
- Le Bilan est compliqué à clôturer, notamment dans sa partie technique.

12. Questions diverses

Jean-Marc JEHANNO rappelle que la FIBA avait invité des équipes de Guadeloupe et de Martinique à participer à un tournoi 3x3 Caraïbes (U18 Masculins et Féminines).

Il informe de quelques soucis de contestation à Mayotte, suite aux élections.

La Ligue de Wallis & Futuna va être relancée avec la mise en place d'un nouveau comité.

Gilles THOMAS fait part de problèmes avec le syndicat de copropriété, dont un changement est nécessaire. Le Président Fédéral le mandate pour le remplacer lors des réunions de copropriété.

Gérald NIVELON fait part de problèmes rencontrés avec la FIBA dans le domaine sportif du Championnat d'Europe sur lequel il était désigné en tant que chef de délégation.

Alain SALMON : le président de la Ligue du Limousin demande si le plan de développement de nouvelle région doit être présenté.

La réponse est oui, chaque Ligue devra présenter son plan de développement, et se concerter pour présenter également un plan de développement pour chaque nouvelle région.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que la commission d'appel d'offres pour les assurances a été convoquée en Septembre 2016.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 23 Septembre 2016 à Paris.